



**Sur une monnaie dont le nom a été souvent employé,
mais qui n'a jamais existé en France**

LA PISTOLE

*Exposé fait devant la SSN en 2000
par Armand Rougerie*



Si vous consultez le dictionnaire ou autres ouvrages étymologiques, voire des lexiques numismatiques, vous aurez le choix entre plusieurs définitions sur l'origine de ce nom, la plus vraisemblable étant du tchèque PICTOL ou PICTAL = Arme à Feu.

Mais depuis longtemps, 1579 exactement, on associe le nom de pistole à celui de «pistolet» qui serait son diminutif. En effet, le nom de pistolet dérive des petites armes, poignards fabriqués dans la ville italienne de PISTOIA, ville située à quelques distances de FLORENCE. Ces petites armes apportées en France, prirent le nom du lieu de fabrication, PISTOIERS d'abord puis PISTOLIERS, enfin PISTOLETS et transmis par la suite aux petites arquebuses lors de leur apparition. Jusqu'à la fin du XIXe siècle, on a toujours fait dériver le mot de pistolet de l'Italien PISTOLESE, petite arme fabriquée à PISTOIA.

Et par dérision, ce nom fut attribué à travers le temps, et même de nos jours à ce qui, est petit à commencer par les monnaies de taille moins importantes que d'autres principalement en Espagne et en Italie.

En Espagne, cette monnaie valait 2 Escudos et pesait 6,7 g. (poids maxi). Frappée à l'origine par Charles Quint, Philippe II réduisit leur taille par ordonnance du 23 novembre 1566, et c'est pour leur taille réduite qu'en France on les appela "pistoles". L'échange avec la monnaie française se faisait sur la base de 11 livres et l'appellation se propagea dans le langage populaire pour désigner une monnaie de compte (de 11 livres) dans les états où se trouvaient les armées espagnoles, Italie, Allemagne, Pays-bas et même aux Amériques.

Longtemps, les pièces de 2 Escudos espagnoles s'appelèrent Pistole. Celle à 1 Esc. % Pistole et les 1/2 Escudo = 1/4 de Pistole.

Et le plus curieux en France pour une monnaie qui n'a jamais existé, c'est que cette appellation populaire d'une monnaie de Compte à suivi le cours de la livre. A la Révolution la pistole

valait 10 livres, puis 10 Francs (or) à l'apparition du Franc Germinal. Jusqu'au début du XX^e siècle, les transactions sur les marchés aux bestiaux se faisaient encore en pistoles, un cheval valant entre 30 et 40 pistoles, soit entre 300 et 400 Francs.

Tout ceci n'empêchait d'ailleurs pas l'emploi du mot pistole non seulement dans le langage courant, mais aussi dans la littérature, Molière ne s'en privait pas et aussi d'Aubigné, Cervantès, Pascal et d'autres.

Mais ceci mis à part, le nom, de pistole a été donné le plus officiellement, à des monnaies légales dont voici quelques-unes;

- A Monaco, Honoré II fait frapper en 1648/49 une pistole d'or d'un poids' de 6,6 g., poids pratiquement équivalent à la pistole espagnole, ainsi qu'une double-pistole.
- A Genève, des monnaies d'or de 1 à 3 pistoles frappées entre 1752 et 1771, et ayant eu cours jusqu'en 1794.
- Dans le Duché de BRUNSWICK - LÜNEBOURG, 1 pistole de 6,65 g. émise en 1803.
- Dans la principauté d'ORANGE de 1584 à 1650, on donne le nom de Pistole, doubles ou quadruples à des monnaies qui en fait étaient des ducats, filais leurs poids équivalaient aux pistoles d'Espagne.
- En Lorraine Charles. III (1545-1608) et Charles IV (1526-1634) font émettre des doubles pistoles d'or d'un poids de 6 grs 74.

On remarquera évidemment que la similitude des poids avec celui de la pistole d'Espagne, peut à elle seule justifier cette appellation. Pour la monnaie française, l'équivalence apparaît par déclaration du 31 mars 1640, qui fixe la valeur du Louis et de la Pistole d'Espagne 11 livres alors que les poids sont sensiblement égaux 6,75 g. pour le Louis d'or, 6,70 g. pour la Pistole. Cette valeur fluctuera cependant par la suite en fonction du Louis, ce qui donnera par exemple:

	Louis d'or	Pistole d'Espagne
- 4 Août 1652	11 liv.	11 liv.
- 3 Mars 1653	12 liv. 0 s. 0 d.	11 liv. 16 s. 0 d.
- 1 Octobre 1653	11 liv. 0 s. 0 d.	10 liv. 16 s. 0 d.
- 1 Décembre 1693	12 liv. 5 s. 0 d.	12 liv. 5 s. 0 d.
- 1 Juin 1700	13 liv. 0 s. 0 d.	13 liv. 0 s. 0 d.
- 28 Janvier 1701	12 liv. 0 s. 0 d.	12 liv. 0 s. 0 d.
- etc...		

Il en a certainement des moments où la transaction en espèces, dans un sens et dans l'autre, présentaient quelques avantages. Mais la notion de monnaie de Compte pour les opérations internes, négligera ces différences.

Pour finir, il faut retenir pour le terme pistolet le diminutif de pistole. C'était une petite arme, un petit écu et sur la lancée nos amis belges en ont fait un petit pain !